

COMMUNE d'OUZOUER SUR TREZEE

COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 Juin 2016 à 19 h 00

Sous la présidence de M. Guy Massé, Maire

Absents excusés : Mme DEMBELE (Pouvoir à Mme BOURY)
M DUBOIS (Pouvoir à M. Massé)

Absent :

Secrétaire de séance : Mme Marie-Claude AUDIN

Le Conseil Municipal :

- **REPORTE** à l'unanimité, l'approbation du compte rendu de la séance du conseil municipal du 07 Avril 2016 suite à une remarque de M. Capy
- **APPROUVE** à 12 VOIX pour, 2 voix contre et 1 abstention, le projet de périmètre du nouvel Etablissement Public de Coopération Intercommunale issu de la fusion des Communautés de Communes de Briare et de Châtillon sur Loire.
- **APPROUVE** à 13 voix pour et 2 abstentions, la Décision modificative à apporter au Budget Primitif de la Commune.
- **APPROUVE**, à l'unanimité, les modifications à apporter au tableau des effectifs du personnel communal
- **DECIDE** à 14 voix pour et 1 abstention, de solliciter une subvention auprès du Département pour l'organisation d'un spectacle à l'occasion des Journées du Patrimoine
- **APPROUVE** à l'unanimité, le rapport annuel 2015 sur le prix et la qualité du Service de l'Eau Potable
- **APPROUVE** à l'unanimité, le rapport annuel 2015 sur le prix et la qualité du Service de l'Assainissement
- **DECIDE**, à l'unanimité, de recruter un agent contractuel à l'école maternelle, au regard des effectifs encore importants pour 2016/2017.
- **ALLOUE**, à 14 voix pour et 1 abstention, une subvention exceptionnelle au Comité des Fêtes.
- **DECIDE** à l'unanimité de faire don de mobilier scolaire ancien à une association à but humanitaire.
- **DONNE**, à l'unanimité, un avis favorable sur le projet de création d'une structure intercommunale compétente en matière de fourrière animale.
- **MODIFIE**, à l'unanimité, les conditions de location de la salle St Roch.
- **APPROUVE** à l'unanimité le contrat-bail à passer avec la Société TDF
- **PREND ACTE** du bilan des sinistres engendrés par les inondations pour lesquels l'aide de l'Etat et du Département seront sollicités
- **Affaires diverses**

M. le Maire détaille les sinistres subis par la Commune lors des inondations dont l'estimation financière globale avoisine les 100 000 € :

-Camping : bornes électriques, allées, grillage

-Salle polyvalente : la salle entourée d'eau n'a pas été inondée à l'intérieur mais les infiltrations ont fortement endommagé le parquet qui devra être complètement refait.

- Trottoirs de la Rue Saint Martin
- Bornes de la halte nautique
- Ruelles de l'église endommagées par les fortes précipitations

Il ajoute qu'une passerelle appartenant à des propriétaires privés s'est effondrée dans la Trézée, ce qui pourrait être problématique en cas d'inondations et précise qu'il pourrait être amené à mettre en œuvre une procédure de péril, si son évacuation n'intervient pas rapidement.

Monsieur le Maire indique la création prochaine d'un lotissement dans le secteur des « Foiraudes ». Un terrain d'une superficie d'environ 680 m² sera prochainement mis en vente pour un montant avoisinant 20 000 €.

Monsieur le Maire fait savoir qu'il a été contacté par une personne souhaitant faire don à la commune d'un terrain d'environ 1 000 m².

Il informe l'Assemblée que les dossiers présentés au titre du fonds de soutien à l'investissement local, n'ont pas été retenus et ajoute qu'il y a beaucoup de demandes et que les dossiers seront représentés.

Il fait part des différentes manifestations à venir :

- 2 juillet : Nuits des Eglises
- 13 Juillet : repas champêtre à la salle polyvalente suivi du traditionnel feu d'artifice et d'un bal à la petite salle des fêtes située Place de la Libération.
- 14 juillet : Commémoration, défilé jusqu'au cimetière – Vin d'honneur à la salle de réunion de la salle polyvalente
- 23 juillet : soirée country

Mme Leclercq ajoute, que dans le cadre des flâneries estivales organisées par l'office de Tourisme, aura lieu le lundi 25 juillet à 10h avec un départ au camping, une petite randonnée intitulée « Sur les chemins de l'Agro-écologie »

Il est ajouté que la clôture des activités jeunesse aura lieu le vendredi 29 juillet à 18h00 et Mme BOURY indique que des dictionnaires seront remis aux enfants de CM2 partant au collège.

Le Maire,
Guy Massé